



**ACADÉMIE
DU CHANGEMENT
EN ORGANISATION**

ENSEIGNER - SUPERVISER - INTERVENIR

Dispositif ELDERS

Pour Coachs Professionnels formés, certifiés écoles et installés

Titre **RNCP** de « **COACH PROFESSIONNEL** » niveau 6 n°35563 certifié **SIMACS**

**FORMATION
ACTUALISATION DES COMPÉTENCES
&
Épreuves :**

TOUT en DISTANCIEL

**Préparation du Titre RNCP
Niveau 6 n°35563
« Coach Professionnel »
Certifié SIMACS**



Académie du changement en Organisation

58 rue François Peissel 69300 CALUIRE ET CUIRE | Tél : 07 72 34 74 61 | SIRET : 40929366900050 | APE : 6420Z



Dispositif diplômant « COACH PROFESSIONNEL » Pour Coachs Professionnels formés et installés

Titre RNCP niveau 6 n°35563 « Coach Professionnel » certifié SIMACS

- **Vous êtes Coach, Consultant, Formateur, en exercice et certifié d'une école de coaching professionnel,**
- **Vous souhaitez actualiser votre titre / Certification école au profit du Titre RNCP SIMACS,**
- **Vous recherchez un dispositif léger et sérieux :**

PRÉPAREZ-VOUS À DISTANCE,

et RENCONTREZ VOS PAIRS en séance !



Comprendre les grandes lignes de l'évolution du référentiel métier

1

Les champs d'intervention du Coach Professionnel ont été clarifiés et sont :

1. **L'accompagnement des transitions professionnelles** (changement de poste, secteur d'activité, reconversion professionnelle...)
2. **L'accompagnement à la transformation des entreprises** (impact économique, évolution technologique, transition écologique ou énergétique, fort développement et/ou changement d'organisation interne)
3. **L'accompagnement à la performance individuelle et collective professionnelle** (meilleure gestion de son potentiel professionnel)

2

Le référentiel de compétences a donc évolué :

1. **Bloc 4 « Réalisation de la mission de coaching »**
Quelques modifications, la majorité des écoles formaient sur la base de ce bloc.
2. **Bloc 1 « Création ou installation d'une structure de services » Nouveau !**
3. **Bloc 2 « Elaboration de propositions commerciales » Nouveau !**
4. **Bloc 3 « Préparation et animation d'une action de formation » Nouveau !**

[Consultez la fiche métier « Coach Professionnel » RNCP/SIMACS](#)



Pourquoi ce dispositif ?



Les nouveaux référentiels métier « Coach Professionnel » EMCC 2020, puis SIMACS 2021, ont évolués vers la constitution d'un Titre RNCP en 4 blocs de compétences, au lieu d'un seul :

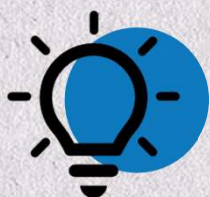
CONSÉQUENCE n° 1:

La majorité des coachs formés avant 2019 – 2020 n'ont pas été formés sur la base du nouveau référentiel en 4 blocs de compétences mais au seul bloc 4, « Réalisation de la Mission de Coaching »,



CONSÉQUENCE n° 2:

Pour obtenir leur Titre RNCP SIMACS, les coachs installés ont le choix d'aller vers une VAE (mais ils sont déjà formés et certifiés) ou de s'inscrire dans une formation intégrant le nouveau référentiel en intégralité..



Face aux inconvénients de ces deux possibilités, nous avons élaboré une 3^{ème} voie par le biais d'un dispositif mixte alliant :

- **Un tronc commun pour les blocs 1, 2 et 3**
- **De l'individualisation pour le bloc 4**
- **La présentation des attendus des épreuves écrites et orales.**



Dispositif diplômant « COACH PROFESSIONNEL » Pour Coachs Professionnels formés et installés

Titre RNCP niveau 6 n°35563 « Coach Professionnel » certifié SIMACS

Avantages de ce dispositif spécifique



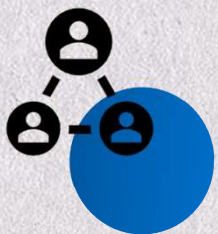
Un dispositif finançable CPF, ou OPCO, à distance pour éviter des frais et plus économique que de se reformer en intégralité !



Un dispositif + léger et + court en temps et délai d'obtention du Titre RNCP que la VAE, inadaptée si déjà formé et certifié,



Un dispositif combinant un tronc commun et un parcours individualisé (sous groupes) pour des compétences généralement largement acquises.



Un dispositif, ouvert, inter-écoles, pour élargir son réseau, échanger en groupes de pairs...



Un dispositif éprouvé et adapté issu de l'expérience menée à 6 reprises depuis janvier 2020, avec les stagiaires de l'Ecole de Coaching Francophone, et les pionniers ELDERS Promo 1.



Fiche Synthèse Dispositif certifiant RNCP


Pour Coachs Professionnels formés, certifiés école et installés

Titre RNCP niveau 6 n°35563 « Coach Professionnel » certifié SIMACS



Formation - Actualisation des compétences pour Coachs Professionnels certifiés en exercice et préparation au Titre RNCP Niveau 6 n°35563 « Coach Professionnel » Certifié SIMACS

- Bloc 1 « Création ou installation d'une structure de services »** Formation en tronc commun
- Bloc 2 « Elaboration de propositions commerciales »** Formation en tronc commun
- Bloc 3 « Préparation et animation d'une action de formation »** Formation en tronc commun
- Bloc 4 – Mise à Niveau - « Réalisation de la mission de coaching »** Formation individualisée

- **PUBLIC VISE :** Coachs Professionnels, œuvrant dans le champ de la Fiche métier **SIMACS** (consultants, formateurs, coachs individuel ou équipe / collectifs, transition Pro / Performance Pro / Changement Transformation de l'organisation) **certifiés école** en activité **non** titulaires du Titre RNCP n°35563 SIMACS (ou n°34508 EMCC) souhaitant actualiser leurs compétences vers le nouveau référentiel métier.
- **TYPE DE FORMATION - LIEU :** Synchrones à distance (Zoom), formateur en face à face pédagogique durant les webinaires.
- **DURÉE - INDIVIDUALISATION :** 55 heures de disponibilité dont **a minima 33 h (webinaires)**, Disponibilité complémentaire de Hugues tel et mail individuels, et jusqu'à 6 h de suivi individualisé et 22 h de webinaires en sous groupes, agenda à la carte, sur la base de créneaux de dispo programmés mensuellement.
- **MAXIMUM 12 participants tronc commun.**
- **CERTIFICATION :** Titre RNCP niveau 6, n°35563 « Coach Professionnel »
- certifié **SIMACS** 
- **PRÉREQUIS / ADMISSIONS :** **SUR DOSSIER cliquer ici CTRL + clic.** Justifier d'un niveau Bac +2, de la présence et de la réussite des épreuves internes d'une formation en coaching et d'une pratique du métier.



- **TARIF :** 2 450 € (Formation) + 500€ (Epreuves) / **Formation finançable (CPF, OPCO...) : nous consulter**
- **ACCESSIBILITÉ :** Toute situation de handicap (ou de santé) pouvant nécessiter des aménagements doit nous être signalée en phase d'inscription.



TARIFS



Tarif formation :

2 450 € nets de TVA exonérés

- Acompte 30 % et facturation mensuelle au prorata des heures réalisées (hors CPF)
- Pour CPF et financements complémentaires : **nous consulter** pour entamer votre démarche d'inscription et de recherche de financements.

+ Frais Administratifs Diplôme : 500€ nets de TVA exonérés

- Pour l'ensemble des épreuves RNCP, détail sur demande, non imputable CPF
- Cette somme n'est pas assujettie à la réussite des examens, et est réglable d'avance, au moment de la candidature aux épreuves orales. Attention : si le candidat échoue aux épreuves orales RNCP, la somme de 235 euros lui sera redemandée par nouvelle candidature.

La facturation ne dépend pas de l'assiduité ou de la présence effective du participant.

SATISFACTION

97,28 %* de taux de satisfaction générale
sur le déroulement des stages

95,36 %* de taux de satisfaction
Sur la qualité des contenus

96,87 %* des stagiaires estiment
que la formation suivie a répondu à leur projet / besoin

* Mis à jour le 18/05/2022 | Recueil des questionnaires de satisfaction à chaud sur la période du 01/01/2020 au 18/05/2022 | Les taux sont calculés de la manière suivante : (Nombre de réponses avec une note > 70 / Nombre total de réponses) /100



CONTACTS ET INFORMATIONS

S'inscrire :

- **Délais d'accès et d'inscription :** à minima 3 semaines avant la formation – En cas de demande de financement à un organisme, ou hors délai : contactez Violette.
- **En amont de l'inscription :** [formulaire de pré-inscription et un dossier spécifique est à nous renvoyer.](#)
- **Toute situation de handicap ou contrainte de santé pouvant nécessiter une adaptation de la formation doit nous être signalée.**
- **Inscription :** La signature de la convention de stage matérialise l'inscription.
- Les particuliers bénéficient d'un délai de rétractation de 14 jours (sans justification).
- Un acompte de 30% est demandé à l'inscription (hors CPF).
- A l'issue de la signature, vous recevrez votre convocation et vos identifiants stagiaires.
- **CGV :** [lien de téléchargement](#)

S'organiser :

- **Hébergement, Déplacement et Restauration :** Rien à prévoir à priori !
- Pour les publics en situation de handicap : contactez-nous pour toute demande d'accompagnement.
- **Matériel nécessaire**
- Formations à distance : prévoir un ordinateur, une connexion internet et l'équipement micro et audio.
- **Espace stagiaire :** Espace pour émarger vos présences mais aussi retrouver vos supports de cours, documents pédagogiques et administratifs, agenda...
- **Plateforme digitale :** La plateforme est accessible via votre espace stagiaire.

Contacts :

Violette TEOFILOVIC Gérante – Coach Professionnelle – Administration Contact Participants :

Tél : 06 69 62 23 69

Email : contact@academieduchangement.net

web : www.campus-aco.net

Hugues LESOT – Gérant - Directeur Pédagogique - Intervenant :

(questions pédagogiques, métier, projet...)

Tél : 06 87 46 46 73

Courrier :

Académie du Changement en Organisations
58 rue François Peissel 69300 Caluire et Cuire



Calendrier des formations

Agenda complet sur notre site internet : **CTRL + clic**

Lieu de formation :

Zoom (réunion à distance)

E-learning accessible depuis votre espace stagiaire



PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un Bac +2 (Nous consulter pour dérogation au titre de l'expérience professionnelle).
- Avoir une expérience professionnelle significative en qualité de Coach Professionnel interne ou indépendant.
- Avoir suivi et réussi les épreuves d'une formation en coaching.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

1 : Remplir le questionnaire de positionnement préalable en ligne disponible sur la page de la formation concernée sur notre site internet.

Joindre :

- La copie de votre diplôme de plus haut niveau
- Votre CV
- L'attestation de formation et de réussite dans une formation en Coaching

2 : Votre candidature sera étudiée et vous recevrez soit un refus motivé soit un accord pour poursuivre votre inscription.

3 : Notre équipe administrative rentrera en contact avec vous pour connaître vos choix de financements et vous accompagner aux besoins dans vos demandes de financements.

4 : Notre équipe administrative vous adresse votre convention de formation à signer pour inscription définitive ainsi que vos identifiants pour votre espace stagiaire.

Pour vous accompagner à toutes les étapes de votre inscription, nous sommes joignable par mail et téléphone !



OBJECTIFS

- Evaluer les acquis et besoins lors de la démarche d'inscription
- Intégrer les apports nécessaires en conformité avec les attendus du référentiel pour être en capacité de préparer les épreuves écrites et de se présenter aux épreuves orales de la certification RNCP n°35563, niveau 6, « Coach Professionnel ».

MODALITES PEDAGOGIQUES

- 33h en tronc commun en face à face pédagogique à distance (Zoom) : acquisition des compétences du nouveau référentiel (Blocs de compétences n° 1, 2 et 3), présentation des épreuves et attendus, exercices pratiques, oraux blancs.
- Webinaires (face à face pédagogique à distance) en sous groupes de niveau : acquisition des compétences, révisions, rattrapage et mise à niveau bloc 4 selon besoins / cadres de références des participants.
- Supports pédagogiques / plateforme e-learning
- Prévoir un temps de travail individuel pour la préparation des écrits/ oraux RNCP et la possibilité de fonctionner en groupes de pairs.

MODALITES D'EVALUATION

- Mises en situation, Supervision opérationnelle en entretien formel, oraux blancs
- Epreuves finales du Titre RNCP n°35563 « Coach Professionnel »



INTERVENANT



HUGUES LESOT,
Responsable pédagogique ,
intervenant principal, Jury école
Enseignant, Superviseur,
Coach Professionnel – Coach d’Organisation
Titulaire [SF Coach](#), Membre du Comité
Déontologique et d’Admission du [CECORP](#),
ACO est école adhérente partenaire de l’[EMCC](#).



CERCLE EUROPEEN DES
COACHS D'ORGANISATIONS
PROFESSIONNELS
CECORP



Fondateur de l'Académie du Changement, consultant formateur, coach d'organisations et de dirigeants.

Plus 25 ans de pratique avec plusieurs milliers de situations supervisées ou conduites en tant que Coach Professionnel et Coach d'Organisation avec un cadre de référence pluriel et éprouvé, quels que soit les métiers, les tailles ou les formes juridiques des structures, lui donnent un point de vue éclairant sur les récurrences et les spécificités des applications pratiques, et l'encadrement du métier de Coach Professionnel.

Ses atouts :

Depuis 2001, Hugues est responsable pédagogique et intervenant principal d'un cursus dont les compétences sont équivalentes à celles du référentiel actuel .

De 2019 à ce jour, il a participé à l'élaboration du dispositif EMCC-SIMACS dans le groupement des 6 écoles fondatrices.

Hugues à construit ce dispositif pour l'Ecole de Coaching Francophone, qui a amené 36 personnes au Titre RNCP EMCC, et anime ce dispositif pour les 13 candidats des Promotions SIMACS en cours, il a corrigé les épreuves écrites, participé aux jurys oraux de ces candidats.

Hugues LESOT maîtrise les différents cadres de références : CT, AT, TOB, Systémique, PNL, CNV, approches humanistes...



Historique de l'Académie du Changement et de son implication dans l'évolution du référentiel métier « Coach Professionnel » vers la constitution d'un Titre RNCP en 4 blocs de compétences :

2001 : ACO, alors EATO École d'Analyse Transactionnelle champ Organisation, fonde un Cours Professionnalisant au Coaching. Il y a alors une quinzaine d'écoles de coaching en France. Ce cursus devient certifiant (écrit et oral) en 2006.

La systémique, la Théorie Organisationnelle de Berne, le Coaching comme prestation de services et l'Organisation comme client final, bénéficiaire de la prestation, sont déjà les fondamentaux de l'enseignement et de la professionnalisation à l'EATO ACO, reconnue comme école outillante et structurante.

A partir de 2013 : des écoles créent leurs propres référentiels et le déposent à la CNCP (Ex France Compétences) , pour l'obtention des premiers titres RNCP écoles.

2016 : EATO Académie du Changement en Organisation dépose à la CNCP un titre « Intervenant en Organisation / Accompagnateur du Changement ». Ce dossier est différé sine die par la CNCP en attente d'un dépôt collectif.

2017 : L'EMCC, l'ICF et SF Coach déposent un référentiel commun à la CNCP pour harmoniser les diplômes/titres RNCP Ecoles (Tronc commun) prémisses du bloc de compétences n°4 actuel.

2018 : La CNCP estime que l'entreprise est trop absente du référentiel déposé, et une commission de l'EMCC revisite le référentiel, à la demande du CNCP, pour plus d'application professionnelle orientée entreprise (futurs blocs 2 et 3 mais encore partiels). Hugues LESOT fait partie de cette commission, dont le travail n'aboutira pas, car...

1^{er} janvier 2019 : Le CNCP devient France Compétences, les objectifs et enjeux s'affirment vers :

- Un Titre RNCP est un métier, l'enjeu est de favoriser (prouver) « l'installation » et l'exercice réel du métier (futur bloc 1 actuel).
- « Simplification et harmonisation » du Registre : un seul titre, et orientation des Budgets de Formation Professionnelle au profit de l'insertion, la reconversion...
- Volonté de France Compétences de supprimer toute confusion avec la notion de « développement personnel », et de Compétences Transverses (RSCH).



Mars 2019 : Sous l'impulsion de l'EMCC, rejointe par SF Coach et ICF, des Commission se forment, et un premier groupement de 6 écoles voit le jour (dont l'ACO).

Juillet 2019 : Le groupement confie à l'EMCC le rôle d'Organisme Certificateur et conventionne la transmission au SIMACS de ce rôle sous 18 mois.

- Le groupement dépose un dossier RNCP auprès de France Compétences, fruit de la collaboration et des échanges d'un groupement de 6 écoles (dont l'Académie du Changement en Organisation).
- Ce référentiel en 4 blocs de compétences clarifie le métier et répond aux demandes de France Compétences : coaching individuel, devient Consultant, Formateur, Coach Individuel, collectif et équipes.

Octobre 2019 : France Compétences demande un renfort du bloc 3 sur la formation, des statistiques sur l'installation, une non application au développement personnel et la formalisation des 3 champs d'intervention du Coach Professionnel.

- La Commission Paritaire est créée. Le Groupement des écoles met en place un dispositif d'accueil des écoles dans le dispositif, 6 candidatent rapidement, un dispositif de contrôle de la tenue des épreuves et du suivi de l'insertion des anciens sur 3 ans (4AS est mandaté).

27 mars 2020 : L'EMCC obtient le Titre RNCP n°34508 en Avril 2020 (pour un an), le Titre est renouvelé par le SIMACS en avril 2021 sous le n°35563 (pour un an).

Le SIMACS rejoint par adhésion le CINOV, le BETIC, une orientation Branche Professionnelle s'affirme.

Enjeux : démontrer que le Coaching Professionnel est un métier réellement exercé, avec des praticiens installés, qui « en vivent » !

Ce Titre est en cours de renouvellement pour échéance avril 2023...

- *Réflexion en cours SIMACS/CINOV/BETIC pour la création d'une sous branche professionnelle « accompagnement Professionnel » avec son propre code NAF /ROME.*

L'Académie du Changement en Organisation (ACO) a activement participé aux évolutions du référentiel métier de Coach Professionnel... Le référentiel, de plus en plus exigeant, est tourné vers l'application en Organisation et leurs transformations..

...C'est assez proche du dossier déposé par notre école dès 2016 !



LA CERTIFICATION RNCP n°35563 « Coach Professionnel » niv 6

Organisme Certificateur :

SIMACS

SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DES
METIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT,
COACHING ET SUPERVISION



Organisme de Formation habilité pour
former et organiser l'évaluation :

**Académie du Changement en
Organisation SARL**



ACADÉMIE
DU CHANGEMENT
EN ORGANISATION
ENSEIGNER - SUPERVISER - INTERVENIR

Description des modalités d'acquisition de la certification RNCP 35563 par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

- ✓ Le jury réuni se prononce sur dossier sur l'admission du candidat. Il attribue la certification professionnelle si les 4 blocs de compétences sont validés.
- ✓ Le jury de certification est composé de : 3 membres actifs du SIMACS et 3 membres désignés par le groupement d'écoles.

Les blocs de compétences sont :

- ✓ Bloc 1 « Création ou installation d'une structure de services »
- ✓ Bloc 2 « Elaboration de propositions commerciales »
- ✓ Bloc 3 « Préparation et animation d'une action de formation »
- ✓ Bloc 4 – Mise à Niveau - « Réalisation de la mission de coaching »

Prérequis pour se présenter aux épreuves de certification RNCP :

- ✓ Justifier d'un diplôme de niveau 5 minimum (Bac plus 2).

Si le/la candidat(e) ne possède pas le niveau requis mais justifie d'une bonne expérience, une dérogation peut lui être accordée sous certaines conditions, nous consulter.

Modalités d'évaluation :

- ✓ Le dossier de pratiques professionnelles (Ecrit n°1)
- ✓ Épreuve orale : l'entretien de présentation
- ✓ Épreuve orale : L'entretien de coaching
- ✓ Épreuve orale : Synthèse d'un coaching complet
- ✓ Épreuve orale : Animation d'une séance d'animation collective
- ✓ Épreuve orale : Étude de cas
- ✓ Le rapport de professionnalisation (Ecrit n°2)



LA CERTIFICATION RNCP n°35563 « Coach Professionnel » niv 6

Secteurs d'activités :

Le métier de Coach Professionnel s'exerce dans tous les secteurs, dans des moyennes et grandes entreprises, certaines de ses compétences sont parfois associées aux fonctions RH, de formation et d'encadrement.

Les intitulés varient d'un environnement de travail à un autre, aussi, nous pouvons observer les intitulés suivants :

- Coach Professionnel
- Coach Professionnel individuel, de groupe et d'équipe,
- Coach en développement des compétences
- Executive Coach
- Coach Professionnel-Consultant-Formateur
- Coach Interne

Type d'emplois accessibles :

Il existe 3 cadres d'emplois du métier de coach professionnel explicité ci-dessous :

1. Coach- consultant – formateur indépendant
2. Coach-consultant-formateur en cabinet de conseil
3. Coach interne

Code(s) ROME :

- M1502 - Développement des ressources humaines
- M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF : 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) : 32050 : coaching entreprise

Taux d'insertion :

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 97%%

Taux d'insertion moyen dans le(s) métier(s) visé(s) à 6 mois : 49%

Date d'échéance de l'enregistrement : 19-04-2023

Certification(s) antérieure(s) : RNCP34508 - Coach professionnel

[Consultez la fiche RNCP sur le site de France Compétences](#)



LES COMPETENCES RNCP n°35563

Bloc 1

A1C1- Préparer la création de son activité en réalisant une étude de marché afin de sécuriser le développement et la pérennisation de son activité

A1C2- Réaliser un business plan en s'appuyant sur des notions comptables et financières. afin de cibler le statut juridique adapté

A1C3- Elaborer un plan d'action commercial et marketing adapté à son activité de coach afin de se rendre visible auprès de futurs clients.

A1C4- Intégrer dans sa pratique une démarche de développement professionnel continu afin de répondre aux besoins en compétence du marché, aux attentes des clients et prévenir les risques de dérives sectaires éventuelles.

Bloc 2

A2C5- Présenter le coaching et son code déontologique à un futur client et/ou un prescripteur pour clarifier la prestation (notamment la dimension de confidentialité).

A2C6 - Analyser les contextes professionnels des différentes parties prenantes en entretien afin d'en évaluer les enjeux et les spécificités.

A2C7 - Analyser l'ensemble des données recueillies afin d'établir un diagnostic de situation du coaché.

A2C8 - Conduire un entretien structuré afin de recueillir des informations sur le contexte et valider la demande du coaché.

A2C9- Formaliser les objectifs et les critères d'atteinte en organisant les informations recueillies afin d'élaborer le contrat de prestation.

A2C10 - Réorienter le cas échéant, l'objet ou les modalités de la mission afin de répondre de manière plus appropriée à des situations singulières.

Bloc 3

A3C11. Expliciter les objectifs des séances collectives en les décomposant en objectifs pédagogiques opérationnels afin de faciliter le développement des compétences des coachés en accompagnement collectif

A3C12. Animer une séance collective en alternant les méthodes(expositive, démonstrative, interrogative, active, expérimentale), afin d'apporter structure et cadre aux coachés et ainsi créer une ambiance favorable à l'échange en séance collective

A3C13 - Evaluer les écarts entre les compétences détenues et les compétences requises par le coaché afin de permettre la mise en place d'actions correctrices

A3C14 - Définir les contenus, méthodes et techniques pédagogiques de l'intervention afin de répondre aux besoins de progression du coaché

A3C15. Adapter les techniques pédagogiques (jeu de rôle, étude de cas, exposé, démonstration, expérimentation, etc.) en prenant en compte les différents profils d'apprentissage afin de faciliter la progression des coachés vers les objectifs pédagogiques

A3C16. Réaliser une évaluation formative à chaque fin de séquence afin de mesurer la progression du groupe et ajuster les exercices en séance collective le cas échéant



LES COMPETENCES RNCP n°35563

Bloc 4 : Mise à niveau – individualisation des parcours

A4C17 - Conduire des échanges avec toutes les personnes concernées par le coaching en créant des conditions favorables à l'entrée en contact et à l'échange afin d'instaurer une relation de confiance.

A4C18 - Mettre en œuvre une démarche d'écoute active en s'appuyant sur des techniques de questionnement et de reformulation afin de créer les conditions d'une relation d'accompagnement favorisant un travail collaboratif et engagé.

A4C19- Expliciter les contradictions et les incohérences dans la représentation du coaché en utilisant des techniques appropriées (recadrage, confrontation...).

A4C20 - Mettre en oeuvre un processus de résolution de problème afin de permettre au coaché de trouver des solutions.

A4C21 Développer des interventions adaptées à la situation du coaché (période de transformation interne en entreprise, phase de transition professionnelle ou besoin de performance individuelle) en s'appuyant sur des protocoles identifiés* afin de développer l'autonomie du coaché.

A4C22 - Faciliter la mise en place de solutions nouvelles que le coaché a conçu pendant son accompagnement en vue de renforcer son autonomie.

A4C23 - Dresser un bilan des problèmes rencontrés par les coachés afin de proposer, le cas échéant, des actions correctives.

A4C24 - Questionner le coaché afin de l'aider à verbaliser ses appropriations et favoriser la transférabilité de solutions dans des contextes professionnels variés.

A4C25 - Déterminer les contenus de restitution en fonction de l'interlocuteur et au regard de la déontologie (confidentialité...) afin d'établir le bilan de la mission et sa valeur ajoutée.

A4C26 - Présenter le contenu au commanditaire ou prescripteur afin de souligner la valeur ajoutée de la mission.